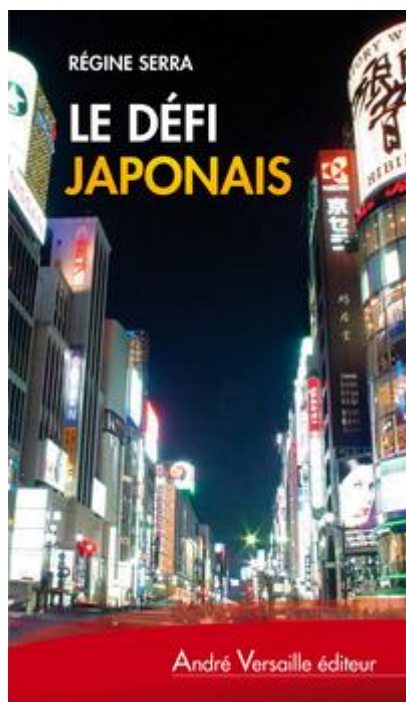


Rédac-Stéphane Dubois
27 mars 2011

Le défi japonais. Tokyo s'ouvre au monde (Régine Serra)

[Le défi japonais](#). Tokyo s'ouvre au monde Régine Serra, André Versailles éditeur, 2011, 137 p



Enseignante à Sciences Po, Régine Serra décrypte, dans le présent ouvrage, les mutations du positionnement diplomatique du Japon sur la scène internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce pays vaincu et humilié en 1945 - dont l'Article 9 de la Constitution de 1946 marquait le renoncement à la guerre et excluait, jusqu'en 1954, la possession d'une force armée nationale - a historiquement mené « *une politique étrangère réservée* » (p.13). L'affirmation japonaise est donc durablement restée purement économique, le pays demeurant longtemps « *sans force de projection autre que sa compétence industrielle puis technologique* » (p.13).

En lien avec cette politique, le Japon a choisi un alignement strict sur les Etats-Unis (doctrine Yoshida), ce « *lien de raison* » (p.62) étant matérialisé par l'Accord de paix et de sécurité bilatéral de San Francisco (1951) et les traités de sécurité nippo-américains de 1954 et 1960. D'autant que, dans le contexte de guerre froide, « *le Japon devait impérativement [aux yeux de l'Oncle Sam] devenir le meilleur allié contre l'expansion communiste en Asie Pacifique* ». Il en résulte, pour le pays, ce que l'historien américain John Dower a appelé « *l'indépendance subordonnée* », symbolisée entre autres par la présence de bases militaires US, le Japon devenant exclusivement « *une puissance civile* » (p.36). Or, si la Guerre froide a favorisé un lien symbiotique entre les Etats-Unis et l'ancien Empire du Soleil Levant, sa conclusion l'a renforcé. En effet, la fin du conflit entre les deux superpuissances a fait surgir de nouvelles menaces directes, articulées autour du triptyque Chine/Corée du Nord/terrorisme international.

Néanmoins, cet ancrage aux Etats-Unis, même s'il s'avère fort asymétrique, ne se fait pas au

détriment du pays car l'alliance relève d'« un pragmatisme et d'un réalisme traditionnels » (p.68) : « de Meiji à aujourd'hui, les élites politiques japonaises ont démontré pouvoir réagir avec pragmatisme à un environnement international mouvant, avec pour préoccupation majeure les intérêts de la nation japonaise » (p.39). Du reste, tout au long de son histoire, le Japon a constamment réussi le tour de force d'étayer sa puissance en s'alliant avec l'Etat dominant du moment : « à la Chine d'abord avec laquelle il parvint à établir une relation équitable ; à la Grande-Bretagne ensuite, de la signature des premiers accords navals de 1902 à 1922 ; puis à l'Allemagne hitlérienne de 1936 à 1945 ; enfin aux Etats-Unis depuis 1945 » (p.57).

Ce dernier lien ne va d'ailleurs pas de soi, pour une relation marquée par trois sentiments : « confiance, méfiance et défiance » (p.59). Car le Japon est conscient des lézards internes de l'hyperpuissance états-unienne, de ses accès de brutalité unilatéraliste et de la fulgurante poussée chinoise. Le Japon a alors aussi cherché à s'insérer dans une autre voie diplomatique, celle de l'internationalisation (incarnée par le Premier ministre Nakasone durant les années 1980), en espérant beaucoup des grandes organisations planétaires (ONU, G7) et dont le triple objectif final réside dans « l'internationalisation de l'Etat, la contribution internationale et enfin le développement d'une société internationale » (p.54).

En conséquence, la diplomatie nipponne s'est ingéniée à cultiver une plus grande autonomie par rapport aux Etats-Unis. Car le Japon sait aussi faire cavalier seul, notamment au sein du monde asiatique : visite du Premier ministre Koizumi à Pyongyang en 2002, développement de la 2ème flotte navale opérationnelle au monde. En effet, le champ d'action du Japon est surtout l'Asie, « stratégiquement instable » (p.105) mais également porteuse d'espérances. Certes, son image y est grandement écornée par les nombreux différends frontaliers que le pays entretient avec ses voisins sur les marges de son espace maritime et surtout par les crimes commis par l'armée impériale durant la Seconde Guerre mondiale. D'ailleurs toute résurgence du nationalisme nippon, réelle ou fantasmée, reste un moyen commode de mobilisation de la population dans certains Etats d'Asie orientale et structure de nombreux mouvements nationalistes sud-coréens et chinois antijaponais. Mais il ne faut pas réduire le Japon à cette seule hostilité. Durant la Guerre froide, Japon et Etats asiatiques anti-communistes (Taïwan) ont noué des liens durables. En 1965, Corée du Sud et Japon normalisent leurs relations, malgré des différends frontaliers non résolus. D'ailleurs, ce dernier a tout intérêt à cultiver et approfondir ses relations avec ses voisins car ceux-ci sont autant de partenaires commerciaux vitaux. Comme l'avait affirmé, dès 1949, le Premier ministre Yoshida « peu m'importe que la Chine soit rouge ou verte, la Chine est un marché naturel et le Japon doit raisonner en termes de marché » (p.107).

Conséquemment, deux échelles géopolitiques, régionale et mondiale, permettent aujourd'hui au Japon de s'affirmer plus avant et d'atteindre « une autre relation au monde » [1] : l'Asie lui offre la possibilité « d'exister face aux Etats-Unis, les Nations-Unies [...] exister globalement » (p.116). L'auteure rappelle que le Japon de l'après-Seconde Guerre mondiale l'avait compris très tôt : le Premier ministre Nobusuke Kishi avait notamment souhaité dès la fin des années 1950 « se servir de l'Asie pour se positionner face à Washington » (p.116). D'où, plus récemment, son rôle majeur dans la structuration des processus APEC et ASEAN+3 et l'adoption de la doctrine Hashimoto en 1997 visant à « la réintégration progressive du Japon dans la région » (p.121). Certes, les obstacles à une telle option sont nombreux : les litiges frontaliers et le poids d'un passé tragique entravent lourdement les tentatives de rapprochement politique mais ils n'empêchent pas pour autant les coopérations économiques et les forums géopolitiques de dialogue. Ces formes d'intégration mesurée siéent, du reste, à Tokyo, car elles lui permettent de garantir son identité culturelle tout en consolidant son statut de puissance dans la région - à l'image de l'abolition quasi-totale (à

hauteur de 90 %) des barrières protectionnistes avec les pays de l'ASEAN. Pour légitimer ses ambitions, Tokyo mène donc, en Asie, une véritable « *course à la réhabilitation* » (p.112), laquelle sert également ses desseins à l'échelle planétaire. Car, depuis son entrée à l'ONU en 1956, le Japon ne laisse pas d'insister sur les nombreux points communs entre les principes directeurs de l'organisation mondiale et les siens. Ainsi, le pays, qui s'efforce d'obtenir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité, n'a cessé « *de rappeler dans chacun de ses Livres Bleus de la politique étrangère sa confiance dans les valeurs onusiennes, soulignant son engagement pour la paix, inscrit dans le préambule même de sa loi fondamentale* » (p.118). En 1992, le pays vote, par exemple, la loi PKO lui permettant depuis d'envoyer des forces militaires dans le cadre des opérations de maintien de la paix diligentées par l'ONU.

En conclusion, « *au fil des décennies, le Japon a élaboré une politique étrangère en réaction aux évolutions de l'ordre mondial : tour à tour portée par l'idéalisme européen, par l'internationalisme américain, par l'impérialisme occidental, par le repli imposé par le pacifisme pendant la guerre froide, la politique étrangère japonaise n'a pas encore été portée par un grand dessein propre* » (p.51) : tel est, subséquemment, l'actuel défi du Japon, « *puissance civile réaliste* » (p.129) que le travail de Régine Serra cerne avec précision et explicité avec clarté. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Stéphane Dubois

[1] . Comme le dit justement Rémi Scoccimarro dans son excellent *Le Japon. Renouveau d'une puissance ?*, La Documentation Photographique, n°8076, juillet-août 2010.

Copyright © Association des cafés géographiques (fondée en 1998).